

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 74-1332/SG/IAM portant interdiction de séjour.

n° 74-1332/SG/IAM

Ministère	Date de publication
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-MANS	3 août 1974
Numéro JO	Date du numéro
n° 16 du 26/08/1974	26 août 1974

TEXTE INTÉGRAL

Le séjour dans le District de Djibouti et dans les cercles de TadjOurah et d'Obock est interdit à Youssouf Wabéri Bouni, né vers 1928 à Ali-Sabieh, condamné le 4 octobre 1973 par le Tribunal correctionnel de Djibouti, à 6 mois de prison et deux ans d'interdiction de séjour, pour vol, écroué le 4 octobre 1973, libéré le 24 juillet 1974 en vertu de l'amnistie DL 74 643 du 16 juillet 1974.